

obligations émises par les Chemins de fer nationaux. Ainsi, le résultat net des opérations de l'année est une perte ou un déficit de quinze millions de dollars.

Appliquons le même étalon à un champ plus vaste, à une période de temps plus longue, afin, je le répète, d'avoir une plus juste notion des exploits de l'administration. Il ne faut pas oublier que la dette nette du pays était de 2 milliards 340 millions de dollars, le 31 mars 1922, et de 2 milliards 296 millions, le 31 mars 1928, six ans plus tard, soit une diminution de quarante-quatre millions pendant ces six années-là. Le chiffre de 1922 peut être contrôlé en se reportant à la page 2107 du hansard de l'année en question. Il y a eu des diminutions annuelles de la dette publique pendant la première partie de cette période et des augmentations annuelles pendant la dernière. Néanmoins, le résultat net des opérations depuis 1922 jusqu'à 1928, inclusivement, d'après les dires du Gouvernement lui-même, est une diminution de la dette nationale au montant de 44 millions de dollars.

L'honorable M. BELCOURT: Les obligations garanties par l'Etat sont-elles comprises dans vos calculs?

L'honorable M. ROBERTSON: Comme l'indique le rapport des Chemins de fer qu'on nous a remis il y a un jour ou deux, l'Etat a garanti ces obligations jusqu'à concurrence de \$253,279,000 imputables sur le compte des voies ferrées. Ainsi, durant toute cette période, l'Etat a amorti sa dette principale de 44 millions, mais il a donné une deuxième hypothèque de \$253,279,000 en garantissant ces obligations. Par conséquent, en tenant compte de tous ses engagements, l'Etat se trouve en face d'un déficit de 209 millions de dollars. Et ceci est arrivé du temps de la prétendue prospérité nationale!

L'honorable M. BELCOURT: Ce résultat comprend-il les obligations garanties? Mon honorable ami n'en tient-il pas compte dans ses calculs? Bien qu'il dise le contraire, il les considère comme une dette réelle.

L'hon. M. ROBERTSON: Certes, je les considère comme une obligation qu'a assumée le gouvernement du Canada. Il est tenu de remplir son engagement, s'il le faut.

L'honorable M. BELCOURT: Ce n'est pas une dette.

L'honorable M. ROBERTSON: Ah! je comprends. Un billet n'est pas une dette, dites-vous.

Le très honorable M. GRAHAM: S'il en remplace un autre, la dette n'est pas augmentée.

L'honorable M. ROBERTSON: Occupons-nous d'un autre sujet: le commerce du Canada. Nous admettons tous qu'il a progressé et nous nous en réjouissons. Pourtant, je me demande si on comprend bien la prétendue prospérité sans exemple de 1927 et 1928 qui fait l'objet de la discussion. Je me demande si les honorables sénateurs se rendent compte que notre exportation, qui se chiffrait par \$1,267,573,000 pendant l'exercice de 1927, est tombée à \$1,250,456,000 pendant l'exercice de 1928, soit une diminution de \$17,117,000. En 1927, nos achats à l'étranger ont été de \$1,030,892,000 et ils ont atteint \$1,108,956,000, pendant l'exercice suivant, ayant augmenté de \$78,064,000.

Si nous nous rappelons que le total de nos importations a été de 740 millions de dollars en 1922, qu'il s'était accru de près de 400 millions en 1928, sans que nos exportations eussent augmenté dans la même proportion, il est peu probable que nous nous laissions leurrer par le mirage d'une prospérité sans exemple.

La balance favorable de notre commerce, qui était de \$236,681,000 en 1927, n'était plus que de \$141,500,000 l'année suivante, ayant baissé de \$95,181,000. Cette baisse s'est produite bien que, cette année-là, notre exportation de blé eût augmenté de 46 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent.

Nous pourrions saisir la situation réelle en résumant quelques-uns des principaux faits concernant nos ventes et nos achats à l'étranger. Le rapport du président de l'une de nos plus grosses banques, de l'une des institutions les plus sûres du Canada, nous apprend que, durant l'exercice de 1928, notre exportation de bêtes à cornes, de vaches laitières surtout, a presque doublé; mais, notre exportation de beurre et de fromage a beaucoup diminué par suite de la vente de ces vaches. D'un autre côté, nos achats de beurre, surtout en Nouvelle-Zélande, se sont accrus considérablement. Nos ventes de jambon et de bacon, dit-il, ont continué à baisser, accusant une diminution de 5 millions et demi de dollars, comparativement à 1927. Notre exportation d'instruments aratoires tombait de trois millions et demi de dollars, tandis que notre importation enflait de quinze millions et demi.

Honorables messieurs, je mentionne ces résultats, afin de vous bien convaincre que, si nos importations d'articles ouvrés continuent à augmenter et nos exportations à diminuer, nous ne pourrions pas procurer du travail aux ouvriers canadiens, sans parler des immigrants qui nous viennent d'autres pays par groupes de mille et de centaines de mille.

Mes honorables collègues n'ignorent pas que, durant l'exercice de 1928, nos ventes d'automobiles à l'étranger nous ont rapporté cinq mil-